

PER
R-243

R-243 *La Revue*

DESJARDINS

ÉDIFICE DESJARDINS



Vol. XXV—N° 4

Avril 1959

BILLET

PARMI les moins de trente ans, qui ne se souvient de ces films pour enfants dont les interprètes étaient de tout jeunes acteurs d'une dizaine d'années?

« Our gang », c'était le nom de l'un des groupes de comédiens les plus populaires du cinéma d'alors.

Que sont donc devenus ces enfants prodiges et si prometteurs?

Récemment, les journaux nous apprennent que cinq d'entre eux sont morts à un âge relativement jeune, sans faire de marque particulièrement brillante.

Le plus célèbre, Don Law, qui tenait le rôle de « Fats » est décédé récemment à l'âge de 38 ans: il s'occupait d'un dépôt d'autobus et d'un établissement de vêtements pour hommes.

Trois membres de la troupe ont poursuivi une carrière brillante dans le spectacle, tandis que trois autres se sont contentés d'une vie familiale normale.

Mais il en reste dont la vie et la mort ont été tragiques, et il semble que ce fût le lot de la majorité de ces jeunes comédiens devenus adultes.

Ainsi, Scotty Beckett a été arrêté pour vols plusieurs fois; en plus, il a été soupçonné de trafic de narcotiques, de port illégal d'armes, d'ivresse au volant et de bien d'autres choses. Les mauvaises pentes n'ont guère de limites.

Lea Artye Folt fut soupçonné d'avoir extorqué cinq mille dollars à une banque.

Shirley Jean Measures a perdu la garde de sa fillette de sept ans. Motif? La mère a participé, d'une façon ou de l'autre, à certains spectacles dont le caractère était pour le moins douteux.

D'où vient donc que des jeunes vies si prometteuses aient échoué si lamentablement? Quelles influences ont pu marquer si tragiquement des jeunes dont les talents devaient, selon nos vues humaines, les marquer pour une brillante carrière? Quelle est la cause de tant de déboires?

Angoissante question à laquelle une vieille institutrice, qui a quarante ans d'expérience dans une école pour les acteurs-enfants, vient de donner la réponse. Elle-même, d'ailleurs, avait enseigné à plusieurs membres de cette troupe, si peu longtemps célèbre. « L'échec de leur vie, dit Mme Fred Carter, provient non de la fréquentation des studios de cinéma, mais de l'attitude des parents dans leurs foyers. Ces derniers ne savaient que faire de tout l'argent reçu par leurs enfants. »

N'insistons pas; la réponse est suffisamment dure.

Elle devrait faire réfléchir non seulement les parents, mais tous ceux qui se font les responsables de la formation de notre jeunesse.

N'est-ce pas que nos Caisses scolaires ont une belle mission à remplir?

(Suite à la page 72)

NOTRE COUVERTURE. — (Le cultivateur qui pense avant de dépenser. — (Photo: Service de Ciné-photographie.)



La Revue DESJARDINS

Organe officiel de la Fédération de Québec des Unions régionales des Caisses populaires Desjardins, société régie par la Loi des syndicats coopératifs de Québec

Vol. XXV, N° 4

QUÉBEC

Avril 1959

Sommaire

	PAGE
Billet.....	JOS. TURMEL..... 62
Éditorial: Sécurité familiale toujours	C. VAILLANCOURT..... 63
In Memoriam.....	64
Les ventes au détail ont touché un sommet en 1958.....	64
L'assemblée générale annuelle de la Société d'assurance des Caisses populaires.....	JEAN-MARIE GAGNON..... 65
La population chrétienne du monde.....	65
Savez-vous que...?.....	66
Dixième assemblée générale annuelle de l'Assurance-Vie Desjardins.....	67
Les prix fermiers des produits agricoles.....	72
Recettes budgétaires du gouvernement canadien.....	72
Préparons l'avenir.....	RAYMOND LACASSE..... 73
Prêts à l'habitation familiale.....	PAUL-ÉMILE CHARRON..... 74
Le message du Père Legault.....	PAUL-E. PLANTE..... 75
Règles pratiques de succès.....	JOS. TURMEL..... 78
L'industrie minière de l'argent, du plomb et du zinc.....	78
Les stocks de beurre ont augmenté mais ceux de fromage ont diminué.....	78
Principales statistiques de l'année 1958.....	79

Rédaction et administration

LA FÉDÉRATION DES CAISSES POPULAIRES

ÉDIFICE DESJARDINS
59, AVENUE BÉGIN, LÉVIS, P. Q.

PRIX DE L'ABONNEMENT

Pour les caisses et leurs sociétaires..... \$1.50
Pour les autres..... \$2.00

LA REVUE DESJARDINS est imprimée aux ateliers Charrier & Dugal, Inc., Québec.

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes, Ottawa.

Editorial



Sécurité familiale toujours

LES 10 et 11 mars dernier, à Lévis, la Société d'assurance des Caisses populaires et l'Assurance-Vie Desjardins tenaient respectivement leur assemblée générale annuelle. La Société d'assurance présentait alors son quatorzième rapport, et l'Assurance-Vie Desjardins, son dixième.

Ces deux rapports étaient très intéressants, non seulement au point de vue financier mais surtout par le côté humain que chaque organisme met dans l'accomplissement de sa tâche. C'est ce qu'il y a de beau, me semble-t-il, dans nos organismes de Caisses populaires, sociétés d'assurance, etc., le point de vue humain passe avant la question piastres et cents. Si nos succès étonnent certains organismes strictement financiers, c'est parce que, depuis nombre d'années, nous essayons de faire l'éducation de nos gens, et nous mettons dans nos actes comme une âme et, nous ne craignons pas de le dire, de la spiritualité. Le matérialisme est en frais, de nos jours, de tuer les hommes, de les faire s'entre-dévorer les uns les autres ; tandis que dans nos Caisses populaires nous mettons à la base de nos activités le grand principe de charité donné par le Christ lui-même, il y a près de deux mille ans : « Vous vous aimerez les uns les autres, vous vous aiderez les uns les autres. »

Il faut voir comment, dans nos deux sociétés d'assurance, l'on prêche et l'on met de l'avant la protection de la famille. À l'Assurance-Vie Desjardins, par exemple, l'assurance-prêt a été augmentée à \$15,000. pour les Caisses qui voudront la porter à ce niveau. Dans le cas de l'assurance-épargne où on s'est occupé tout spécialement de la famille, les Caisses populaires qui ont adhéré à ce plan d'assurance-épargne verront à

l'avenir leurs sociétaires assurés pour leurs dépôts d'épargne jusqu'à \$1,000. Cela veut dire que dans une Caisse populaire qui a l'assurance-épargne, si un sociétaire à son décès a \$1,000. à son compte d'épargne, un autre \$1,000. ira aux héritiers. Si ce sociétaire meurt dans un accident, au lieu de voir son \$1,000. doubler, les héritiers en recevront le triple, soit le \$1,000. en dépôt à l'épargne et \$2,000. d'assurance. Enfin, si ce sociétaire meurt accidentellement dans un lieu public ou dans un système de transport public : chemin de fer, autobus, etc., le montant d'assurance sera porté à \$3,000.

Et ce n'est pas tout. Comme on veut protéger la famille, les enfants, si un sociétaire d'une Caisse populaire qui a l'assurance-épargne décède, ayant \$1,000. en dépôt à l'épargne et, disons, cinq enfants en-dessous de 21 ans et allant encore à l'école ou à l'université, il sera accordé par l'assurance $\frac{1}{10}$ du montant à l'épargne, soit \$500. en plus. Et si le père de famille meurt accidentellement ou dans un endroit public ou dans un système de transport public, les montants seront doublés ou triplés, suivant le cas. Ainsi, à l'avenir, le père de famille pourra assurer une meilleure subsistance à sa femme et aussi à ses enfants. C'est donc toute la famille qui se trouve protégée. N'est-ce pas que nous visons le côté moral de l'être humain dans tous nos organismes ?

À l'occasion de ces deux assemblées générales annuelles, le révérend Père Émile Legault, c.s.c., a donné, le 10 mars au soir, une conférence magistrale intitulée *L'argent aussi a une âme*. C'est ce que nous voulons : que l'argent ne soit pas le maître dans nos organismes, mais qu'il soit, comme l'a si

bien dit le Père Legault, un bon serviteur. Cette domination que l'on cherche à donner à l'argent finit par asservir les gens. Dans nos organismes coopératifs, c'est l'argent qui doit servir l'homme.

Fasse le Ciel que nous puissions connaître d'autres succès pour le plus grand bien de tous, et pour que ces succès soient plus grands, meilleurs et plus féconds, que vous

deveniez, chacun d'entre vous, des fidèles propagandistes de la Société d'assurance des Caisses populaires et de l'Assurance-Vie Desjardins, et avant tout des fidèles sociétaires des Caisses populaires.

L. Vaillancourt

IN MEMORIAM

M. J.-F. BISSON

À Sainte-Anastasia de Lyster, le 23 janvier 1959, est décédé M. J.-F. Bisson, père de M. Vianney Bisson, président de la Caisse, et M. Paul-Robert Bisson, de la commission de crédit. Il était âgé de 79 ans.

Nous prions Madame Bisson et sa famille, particulièrement nos deux officiers de la Caisse populaire, d'accepter nos très vives condoléances.

M. ZÉPHORA DALLAIRE

La Caisse populaire de Sainte-Rose de Lima (Dorchester), déplore la perte de M. Zéphora Dallaire, commissaire de crédit, décédé.

Il occupait ce poste depuis le 7 janvier 1945 et fut le président de cette commission de 1950 à sa mort survenue le 10 mars 1959.

D'un dévouement inlassable pour la Caisse, il était toujours présent aux assemblées.

C'était un homme rempli d'idéal, généreux, bon chrétien, très estimé des siens et de ses concitoyens.

L'exemple du dévouement qu'il a donné lui survivra et encouragera ceux qui restent à la tâche.

M. J.-CLÉMENT GIRARD, N. P.

La Caisse populaire de Saint-Vincent-Ferrier déplore la perte d'un de ses directeurs, membre fondateur de la Caisse populaire, en la personne de M. le notaire J.-Clément Girard, décédé.

L'exemple de dévouement qu'il a donné dans les œuvres paroissiales, dont la Caisse populaire, lui survivra.

Nos vives condoléances à la famille éprouvée.

M. MOÏSE MANDEVILLE

La Caisse populaire de Sorel a perdu un de ses dévoués commissaires de crédit en la personne de M. Moïse Mandeville décédé à Sorel.

M. Mandeville a occupé la fonction de commissaire de crédit depuis 1949. Il fut toujours assidu aux réunions de son Conseil. Il a donné le bon exemple dans son milieu.

M. ALBERT LECLERC

Est décédé à Rivière-Trois-Pistoles, à l'âge de 64 ans et 11 mois, M. Albert Leclerc, commissaire de crédit de la Caisse populaire de Rivière-Trois-Pistoles depuis sa fondation.

La Caisse populaire perd avec regret

l'un de ses officiers les plus dévoués et plus fidèles à toutes les réunions.

Le défunt était tertiaire de l'Ordre de Saint-François, ligueur du Sacré-Cœur, directeur de la société Saint-Jean-Baptiste paroissiale et de tous les mouvements coopératifs de la région.

Il laisse, outre son épouse, quinze enfants et plusieurs petits-enfants.

À cette famille cruellement éprouvée, nos plus vives condoléances.

M^{me} IRÉNÉE TURCOTTE

Nous offrons nos vives condoléances à M. Lionel Turcotte, inspecteur de l'Union régionale de Québec, qui a été cruellement éprouvé par la perte de sa mère, Madame Irénée Turcotte, décédée.

Les ventes au détail ont touché un sommet en 1958

LES détaillants canadiens ont établi un chiffre record de ventes en 1958 (\$15,252,003,000.) pour dépasser ainsi de 2.9% le chiffre de 1957 (\$14,826,441,000.). En décembre, les ventes (\$1,564,932,000.) ont augmenté de 7.9% sur celles d'un an plus tôt (\$1,449,836,000.).

L'augmentation des ventes en 1958 a été commune tant aux magasins indépendants (\$12,219,315,000. contre \$11,984,872,000. — gain de 1.9%) qu'aux maga-

sins en série (\$3,032,691,000. contre \$2,841,569,000. — gain de 6.7%). La plus forte augmentation des ventes des magasins en série a porté leur pourcentage du total des ventes de 19 en 1957 à 20, en 1958, tandis que celui des magasins indépendants est monté de 80 à 81.

◆ ◆ ◆

« On ne vit pleinement qu'en vivant pour beaucoup d'autres. »

— GUYAU

L'Assemblée générale annuelle de la Société d'assurance des Caisses populaires

LA Société d'assurance des Caisses populaires tenait, le 10 mars, à Lévis, sa quinzième assemblée générale annuelle. Plus de quatre cents personnes, déléguées et représentants de Caisses populaires, étaient présentes. L'assemblée a été présidée par M^e J.-A. Plourde, n.p., président de la Société. On remarquait la présence des administrateurs de la Société, dont l'honorable Cyrille Vaillancourt, vice-président, Jean-Marie Gagnon, secrétaire, MM. Robert Durand, Marcel Gravel, Henri Labrie, Jean-Baptiste Lemoine, Roger Paquet, Maurice Perrault, Lucien Rémillard et Gérard Rivard. Les Caisses populaires représentées officiellement étaient au nombre de 307.

Après la prière d'ouverture, le président souhaita la bienvenue à l'assistance. « Votre présence, dit-il, est un réconfort pour les administrateurs de la Société qui ont besoin de se sentir appuyés par les dirigeants des Caisses populaires. La coopération de tous est nécessaire si nous voulons que notre Société continue à progresser et puisse rendre le plus de services possibles aux Caisses populaires et à leurs sociétaires. Je vous félicite d'être venus en si grand nombre et j'espère que nos délibérations seront fructueuses. »

Le procès-verbal de la dernière assemblée générale ayant été adopté à l'unanimité, le directeur général, M. François Adam, présenta le rapport sur les opérations de la Société pour l'année se terminant le 31 décembre 1958.

L'actif a atteint alors \$2,487,581.91 à comparer à \$1,860,460.33 à la fin de 1957. C'est une augmentation de \$627,121.58 et c'est la plus forte augmentation annuelle depuis que la Société a été fondée.

Le portefeuille de placements s'élève à \$1,669,500.64, soit \$454,764. de plus que l'an dernier. Les autres postes de l'actif se répartissent comme suit : les espèces en dépôts, \$277,643.55 ; les intérêts accrus sur les obligations, \$14,666.90 ; les comptes dus par les agents, \$480,129.30 ; le montant dû par les réassureurs, \$31,673.03 ; les comptes à recevoir, \$13,968.49.

Le passif, constitué en majeure partie de réserves, comprend : \$235,190.29 comme provisions pour réclamations en voie de règlement et de frais d'ajustement ; \$1,180,113.13, réserve pour primes non gagnées ; \$117,815.77, montant dû aux réassureurs ; \$388,960.45, fonds de réserve dû aux réassureurs ; \$33,000., réserve contingente ; les taxes sur primes s'élèvent à \$48,387.97, les

comptes à payer à \$1,000. et le montant dû aux agents est de \$11,411.09. Le fonds de réserve versé par les Caisses populaires apparaît au bilan pour \$471,703.21.

Les primes totales souscrites se sont élevées à \$3,785,293.77 soit une hausse de \$1,158,661.94 par rapport à 1957, ce qui représente une augmentation de 44.11%. Cette augmentation se répartit comme suit : \$1,018,909.59 dans l'assurance-incendie, \$54,004.74 dans les assurances diverses et \$85,747.61 pour la police de garantie globale.

Les réclamations nettes encourues, qui se chiffrent à \$815,985.82, se divisent comme suit : incendie, \$566,040. ; assurances diverses, \$34,621.59 ; police de garantie globale, \$215,324.23.

Le directeur général donna en-

La population chrétienne du monde

SI le Concile œcuménique annoncé par Sa Sainteté le pape parvenait à réaliser le retour au sein de l'Église romaine de toutes les Églises séparées, orthodoxes et protestantes, le

nombre des catholiques dans le monde s'élèverait à plus de 900 millions de personnes. En effet, les dernières statistiques du Vatican établissent comme suit la population chrétienne du monde :

	Catholiques	Orthodoxes	Protestants
Europe.....	233,693,000	151,000,000	115,747,000
Asie.....	31,858,000	3,350,000	16,731,000
Amérique.....	208,585,000	800,000	104,392,000
Afrique.....	23,500,000	8,000,000	9,858,000
Océanie.....	2,750,000	50,000	7,500,000
	500,386,000	163,200,000	254,228,000

(Semaine religieuse de Québec, 19 mars 1959.)

suite les raisons qui ont forcé les administrateurs à augmenter de nouveau le taux de notre police de garantie globale pour l'année 1959. Continuant, M. Adam, ajouta, « en raison de l'augmentation de la prime et des améliorations apportées par plusieurs Caisses, nous avons bon espoir que l'expérience sera meilleure cette année, et s'il en est ainsi vous pouvez compter que le Conseil d'administration étudiera l'opportunité d'accorder une ristourne en vertu de cette police ».

M. Adam termina en remerciant tous ceux qui ont contribué au progrès accompli par la Société en 1958. Il rendit hommage aux représentants de la Société et au personnel ainsi qu'à tous les officiers et directeurs de la Fédération, des Unions régionales et des Caisses populaires pour la collaboration reçue. Le bilan du dernier exercice financier a été adopté à l'unanimité.

Pour répondre à un vœu formulé aux assemblées générales antérieures, le directeur général soumit pour ratification certains changements à la charte que le conseil d'administration a approuvés.

Sur motion faite et dûment appuyée, ces changements projetés ont été approuvés à l'unanimité. Le président et le directeur général ont été autorisés à donner instruction au procureur de la Société d'obtenir la présentation et la passation d'un projet de loi à la prochaine session de la législature de la province de Québec.

Le président fit ensuite quelques commentaires en marge du rapport présenté; il insista sur l'amélioration importante dans les opérations au cours de l'année qui vient de se terminer. N'eussent été, comme disait M. Adam dans son rapport, les pertes encourues par les réclamations en vertu du contrat de garantie globale, la Société eût pu réaliser un bénéfice assez imposant. On a pu également constater que les primes ont augmenté considérablement. Cela dénote donc que notre Société est en pleine expansion. Nous espérons bien que vous voudrez encore nous continuer votre collaboration en faisant en sorte d'augmenter le nombre des assurés.

Sur invitation du président, les délégués eurent le plaisir d'en-

tendre l'honorable Cyrille Vaillancourt, vice-président de la Société, ainsi que M. J.-Albert Boyer, président de la Fédération des Caisses populaires d'Ottawa et du district, Ltée, et M. Jacques L'Heureux, le gérant de la dite Fédération.

Tous les administrateurs sortant de charge furent réélus. Ce sont : l'hon. Cyrille Vaillancourt, MM. Henri Labrie et Victor Falardeau, représentant les Caisses populaires qui ont souscrit au fonds de réserve de la Société, et MM. J.-A. Plourde, n.p., Jean-Marie Gagnon, Adrien Bernard, Robert Durand, Marcel Gravel, Jean-Baptiste Lemoine, Abel Marion, Roger Paquet, Maurice Perreault, Lucien Rémillard et Gérard Rivard, représentant les membres de la Société et les assurés.

Les mêmes officiers dirigeront la Société en 1959. Ce sont : MM. J.-A. Plourde, président, l'hon. Cyrille Vaillancourt, vice-président, François Adam, directeur général, J.-M. Gagnon, secrétaire, et Laval Chartré, trésorier.

JEAN-MARIE GAGNON,
secrétaire.

Savez-vous que... ?

Les obligations du gouvernement du Canada totalisaient \$16,586,000,000. au 4 mars 1959. Elles étaient ainsi réparties :

Bons du Trésor : \$1,595,000,000.

Obligations d'épargne : \$2,875,000,000.

Autres obligations : \$12,116,000,000.

Quels sont les détenteurs des obligations du gouvernement canadien ? Au 4 mars 1959, la Banque du Canada en détenait \$2,579,000,000. ; les Banques à charte, \$3,606,000,000. ; le public en général, \$8,215,000,000.

Les dettes à la consommation s'élevaient à \$45 milliards aux États-Unis à

la fin de l'année 1958. C'est une augmentation de \$290,000,000. sur l'année précédente. Les dettes à la consommation provenant des ventes à tempérament s'établissaient à \$33,900,000,000., soit une diminution de \$230,000,000. sur l'année 1957.

La banque du Canada avait un actif de \$2,765,410,078. dont \$2,602,149,963. sous forme d'obligations ou titres du gouvernement du Canada, au 4 mars 1959.

La Banque du Canada, dont tout le capital-action, qui s'élève à \$5,000,000., appartient au gouvernement canadien

a fait un profit net de \$88,631,680. en 1958, à comparer à \$68,711,435. en 1957.

Le montant total des profits nets de la Banque du Canada est payé au Receveur général du Canada pour être crédité au Fonds canadien du Revenu consolidé.

◆ ◆ ◆

« Pour épargner il n'est pas besoin de se priver du nécessaire mais du superflu. »

— R. IRANZO

◆ ◆ ◆

« L'énergie est la vertu la plus nécessaire pour faire son chemin dans le monde. »

— EMERSON

Dixième assemblée générale annuelle de l'Assurance-Vie Desjardins

MERCREDI le 11 mars dernier se tenait, à Lévis, l'assemblée annuelle de l'Assurance-Vie Desjardins, sous la présidence du sénateur Cyrille Vaillancourt.

Au-delà de 400 délégués venant de toutes les parties de la province de Québec et l'Ontario y assistaient.

Tous les directeurs sortant de charge ont été réélus : M. Cyrille Vaillancourt pour les Caisses populaires, MM. Willie Deschênes, Maurice Perreault et Carrier Fortin, avocat, pour les assurés.

Voici quelques extraits du rapport du directeur général, M. Alfred Rouleau.

REVENUS

\$4,426,846.39 comparés à \$3,248,117.74 en 1957. Une augmentation de \$1,178,728.65. Cette seule augmentation d'une année correspond aux revenus de nos cinq premières années d'opération.

En primes d'assurance et de rentes : \$4,211,167.15.

Revenu net de placements : \$215,679.24.

DÉPENSES

Elles ont été de l'ordre de \$3,406,116.97 comparé à \$2,505,828.76 en 1957.

Réclamations sur contrats : \$1,579,020.31.

Augmentation de la réserve mathématique : \$922,347.67.

Intérêt sur argents laissés en dépôt et autres : \$3,426.59.

Taxes et permis : \$70,645.00.

Commissions aux représentants : \$225,502.65.

Frais généraux : \$605,174.75.

P.S. — Cet item comprend les loyers du siège social, les bureaux régionaux, les salaires, les contributions au bien-être des employés et des représentants, les honoraires et frais professionnels, publicité, cotisations aux associations, assurance, téléphone, télégrammes, impression et papeterie, ameublement de bureau frais de voyages, etc. . . .

Profits sur réalisations et ajustement de la valeur des placements : \$50.72.

SURPLUS NET DE L'ANNÉE

L'excédent des revenus sur les dépenses a été de \$1,020,780.14 comparé à \$740,410.98 en 1957.

Vos administrateurs ont décidé de le distribuer comme suit :

En ristournes aux assurés : \$417,480.47.

\$ 36,982.03 sur les contrats d'assurance ordinaire ;
19,620.62 sur les contrats d'assurance collective ;
9,191.50 sur les contrats de fonds de pension ;
1,267.55 sur les contrats d'indemnité hebdomadaire ;
214,087.61 sur les contrats d'assurance-prêt ;
136,331.16 sur les contrats d'assurance-épargne.

Les montants attribués pour ces deux genres de contrats correspondent à une ristourne de 15%.

Puisque nous en sommes aux contrats d'assurance-vie prêt et épargne, vous nous permettez de vous apprendre deux excellentes nouvelles.

Le montant maximum des prêts assurés sera porté de \$10,000. à \$15,000. Cet excédent assurable est sujet à un rapport d'assurabilité et est facultatif pour chaque Caisse populaire et pour chaque emprunteur.

Pour ce qui est de l'assurance-vie épargne, en plus de doubler l'épargne au décès, nous ajoutons les bénéfices de la double indemnité si le décès est accidentel, de la triple indemnité, s'il est accidentel dans un lieu ou véhicule public, de mutilation c'est-à-dire que s'il y a perte de membres une indemnité sera payée du vivant. De plus, au décès d'un sociétaire, père de famille, nous augmenterons de 10% par enfant à charge le montant d'assurance payable. Nous entendons par enfant à charge tous les enfants âgés de moins de 16 ans et tous les enfants âgés de 16 ans mais de moins de 21 ans qui fréquentent, comme occupation principale, une maison d'enseignement. Ce nouveau bénéfice s'appliquera aussi à la veuve non remariée.

Ces nouveaux bénéfices sont rétro-

actifs au 1^{er} janvier, ce qui veut dire que nous réajusterons toutes les réclamations que nous avons payées ou reçues pour des personnes décédées ou ayant subi des pertes de membres après cette date.

Tous ces avantages sont accordés sans augmentation de la prime. Le plus qui pourrait se produire, ce serait une réduction de la ristourne dans le cas d'une année où l'expérience serait très défavorable, ce qui est peu probable.

Ces excellentes nouvelles font suite à la primeure qu'annonçait le gérant de la Fédération des Caisses populaires et président de l'Assurance-Vie Desjardins, le sénateur Cyrille Vaillancourt, dans l'éditorial de la revue *Desjardins* en janvier dernier.

Voyez dans ce geste une contribution de l'Assurance-Vie Desjardins pour aider les Caisses populaires dans leurs difficultés présentes.

À remarquer que nous sommes les premiers au Canada et aux États-Unis à offrir autant d'avantages avec des contrats d'assurance-vie prêt et épargne. Au lieu de suivre les sentiers battus et de copier les autres, ce qui aurait été beaucoup plus facile, nous avons essayé de découvrir de nouvelles formules qui, nous l'espérons, seront profitables. Ici je voudrais remercier le responsable de ce service, M. Jean-Paul Langlois, et notre actuaire, M. Hervé Hébert, f.s.a., pour avoir été les inspirateurs de cette recherche et de ce résultat.

Nous croyons sincèrement et nous l'envisageons dans la seule perspective de la Caisse populaire que l'assurance-vie épargne rend service en elle-même, qu'elle est de nature à augmenter et à stabiliser l'épargne et favoriser le recrutement de nouveaux sociétaires.

Entendu que pour introduire un tel service cela peut supposer un surcroît de travail, mais d'un autre côté, n'est-ce pas l'apanage de ceux qui veulent que les Caisses populaires soient des institutions financières et sociales différentes des autres ?

Souhaitons qu'un jour il sera possible pour l'Assurance-Vie Desjardins d'entreprendre une grande campagne de pro-

pagande et de publicité dans le Québec et l'Ontario en faveur de l'assurance-vie épargne en se servant des grands moyens de diffusion tel que la télévision. Évidemment, une telle initiative ne sera possible que lorsque la grande majorité des Caisses populaires aura pris des dispositions pour offrir ce service à leurs sociétaires.

En intérêts au fonds de réserve : \$29,771.22.

Nous payons un intérêt de $3\frac{1}{2}\%$ en 1958 et une rétroactivité de $\frac{1}{2}$ de 1% pour les années 1949 à 1957 inclusivement.

Pour la réserve contingente et spéciale : \$389,000.

Assurance collective.....	\$ 9,000.
Assurance-prêt.....	134,000.
Assurance-épargne (contingente).....	86,000.
Assurance-épargne (spéciale).....	160,000.

Pour l'établissement d'un fonds de pension pour les employés de l'A.-V. D. : \$10,000.

Pour dépréciation de valeurs : \$20,000.

Pour fonds de propagande : \$85,000.

Lorsque nous avons constitué ce fonds l'année dernière, nous projetions une série d'émissions sur le réseau français de la télévision.

Ce projet est devenu une réalité ! Pour la première fois, une entreprise financière d'inspiration coopérative et d'appartenance canadienne-française commanditait une émission nettement éducative.

Qui n'a pas éprouvé un sentiment de fierté en voyant sur l'écran le nom de l'Assurance-Vie Desjardins ?

Les témoignages reçus ont été nombreux. Ils sont venus de toutes les catégories sociales et de toutes les régions.

La valeur publicitaire de ces émissions a déjà rapporté des résultats remarquables même s'il y a plusieurs semaines qu'elles ont été discontinuées.

Nous avons fait tout ce qui était en notre possible pour que ce programme donne le meilleur rendement : engagement d'un responsable en la personne de M. Gérard Barbin, organisation d'un comité consultatif, journée d'étude à l'intention des propagandistes des unions et des responsables de mouvements sur les moyens pour utiliser ces émissions en groupe, publication d'un bulletin hebdomadaire, etc.

Pour le bénéfice de nos compatriotes franco-ontariens, nous avons été heureux,

en plus des postes faisant partie du réseau français, de faire retransmettre notre programme sur les postes de Sudbury et North-Bay. Ce dernier étant exclusivement de langue anglaise.

Nous savons que les dirigeants de la Fédération des Caisses populaires acadiennes du Nouveau-Brunswick et de Saint-Boniface au Manitoba désirent avoir l'avantage de ce programme lorsque Radio-Canada aura construit ses postes satellites à Moncton et Winnipeg.

Les magnifiques résultats obtenus, l'expérience acquise et les possibilités extraordinaires pour l'avenir nous ont suggéré de continuer l'automne prochain une nouvelle série d'émissions.

Nul doute qu'une telle décision sera accueillie avec enthousiasme et dissipera dans l'esprit de plusieurs les appréhensions qu'ils avaient.

Surplus non attribué : \$69,528.45.

Bilan au 31 décembre 1958

ACTIF

Obligations :	
Canada et provinces.....	\$ 407,253.10
Corporations municipales et scolaires.....	1,933,591.14
Corporations religieuses..	921,058.38
Industries, services publics et autres.....	573,181.98
	<hr/>
	\$3,835,084.60

Actions ordinaires et privilégiées : \$121,343.25.

Part des Caisses centrales Desjardins : \$14,500.

Prêts hypothécaires : \$1,488,883,33 comparés à \$799,495. 89.

Une augmentation de \$689,387.44 ! Même si la plupart des institutions d'assurance-vie ont cherché à obtenir le plus haut taux d'intérêt en favorisant surtout des prêts sur des édifices publics ou sur des maisons à logements multiples, nous avons continué pratiquement la même politique qu'en 1957 en prêtant sur des maisons et à des taux d'intérêt conformes aux exigences de la loi provinciale d'habitation. Comme par les années passées, ces prêts ont été consentis dans leur presque totalité sur la recommandation des Caisses populaires et des coopératives d'habitation.

Nous prêtons actuellement à un taux d'intérêt de 6% et $6\frac{1}{2}\%$.

Terrains pour la construction future d'un siège social et d'un développement domiciliaire : \$96,626.35.

Prêts sur polices : \$46,075.

Intérêts accrus : \$55,119.08.

Primes nettes dues et échues : \$420,388.50.

Divers : \$50,512.35.

La plus grande partie de ce montant est des argents qui nous sont dus par des compagnies de réassurance.

Le total de l'actif est passé de \$4,536,684.65 à \$6,277,309.70 Une augmentation de \$1,740,625.05 ! Seule cette augmentation correspond à l'actif que nous avons pris six ans à accumuler.

PASSIF

Réserve mathématique sur contrats en vigueur : \$3,371,083.42.

Une augmentation de \$922,347.67 ! Cette réserve n'en comprend aucune pour les contrats d'assurance-vie prêt et épargne.

Réclamations en voie de règlement et provision pour réclamations non rapportées : \$579,852.42.

Montants en dépôt et les intérêts : \$75,610.16.

Taxes à payer sur primes d'assurance : \$68,281.87.

Exigibilités diverses : \$77,103.36.

Dû aux représentants.....	\$12,953.01
Dividendes dus.....	3,691.78
Bonis à payer.....	4,530.40
Dû aux compagnies réassurantes.....	12,945.18
Divers comptes à payer....	42,982.99

Provision pour dividendes aux assurés : \$416,000.

Intérêt attribué au fonds de réserve : \$31,000.

Fonds de réserve souscrit et payé par les Caisses populaires Desjardins : \$417,446.91.

Ce montant a été soucrit par 856 Caisses populaires, unions régionales et Caisses centrales.

Réserves contingente et spéciale : \$919,000.

Assurance collective.....	\$ 18,000.
Assurance-prêt.....	358,800.
Assurance-épargne (contingente).....	232,200.
Assurance-épargne (spéciale).....	310,000.

Réserve en vue de l'établissement d'un fonds de pension pour les employés de l'Assurance-Vie Desjardins : \$30,000.

Réserve pour fluctuations de la valeur des placements : \$50,000.

Fonds de propagande : \$135,000.

Surplus non attribué : \$106,921.56

Le total du passif : \$6,277,309.70.

ASSURANCE EN VIGUEUR

Le montant total de notre assurance en vigueur est passé de \$357,900,981. à \$465,757,481. Une augmentation de 107,856,500.

	1957	1958
Assurance ordinaire.....	\$ 79,239,527.	\$ 93,342,106.
Assurance collective.....	10,709,750.	27,592,050.
Assurance-prêt.....	165,492,597.	214,340,814.
Assurance-épargne.....	102,449,107.	130,482,511.
	\$357,900,981.	\$465,757,481.

Concernant notre assurance ordinaire, nous atteindrons certainement le \$100,000,000 d'assurance en vigueur avant la fin de notre 10^e année d'opération. Un tel résultat méritera certainement d'être souligné puisque toutes les institutions d'assurance-vie fondées depuis 20 ans ont pris treize ans et plus pour le faire.

Le progrès le plus remarquable pendant l'année 1958 a été celui de l'assurance-vie collective. De plus en plus, l'Assurance-Vie Desjardins deviendra une sérieuse concurrente lorsqu'il sera question de sécurité sociale pour les employés.

ASSURANCE ORDINAIRE

Vous me permettrez de m'arrêter un instant sur l'excellent travail accompli par nos 8 instructeurs-gérants

et 47 représentants à plein temps. Par ordre de résultats en affaires enregistrées, voici la liste des régions :

Région	Instructeur-gérant	Prop.	Montants	Primes
Montréal.....	Edmour Chagnon, c.l.u.	795	\$5,439,649.	\$72,193.55
Desjardins.....	Bernard Dumont.....	676	2,534,108.	43,567.24
Montréal-Ouest.....	Jacques Major, c.l.u.....	524	2,856,729.	39,090.22
Québec.....	Roger St-Jacques.....	394	2,867,804.	39,018.42
La Mauricie.....	Ernest Sarrazin.....	355	2,103,858.	36,508.29
Cantons de l'Est.....	Philippe Labrie.....	271	1,274,095.	19,648.83
L'Outaouais.....	Égide Dandenault.....	141	650,888.	12,358.91
Montréal-Est.....	Claude Beaugrand.....	92	434,635.	7,881.37

Les régions de Montréal-Ouest et Desjardins ont connu la plus forte augmentation avec un pourcentage de 17%. Félicitations aux deux instructeurs-gérants, MM. Jacques Major, c.l.u., et Bernard Dumont.

Représentants à l'honneur :

Ce tableau serait incomplet si je ne nommais pas au moins les représentants qui ont fait souscrire soit un demi-million d'assurance ou un montant de primes équivalent :

MM. Lorenzo Proteau, Pierre Hamel,

Fernand Laurin, Fernand Drolet, Armand Laurin, Raymond Verret, Jean-Claude Goulet, Claude Trottier, Conrad Monière, Roger Charlebois, Paul Alexandre, Gérard Courtemanche.

Ouverture de la région de Montréal-Est :

Tel que prévu, un nouveau bureau régional a été ouvert pour desservir l'est de l'île de Montréal. L'instructeur-gérant est M. Claude Beaugrand. Elle comprend déjà deux excellents assureurs-vie.

Cours de la « Life Agency Management » :

Pour la première fois l'Assurance-Vie Desjardins a envoyé trois des instructeurs-gérants MM. Jacques Major, c.l.u., Jacques Martin et Égide Dandenault suivre les cours pour gérants de la *Life Agency Management*, à Manchester, Vermont, U.S.A. Une telle initiative démontre le souci que nous avons de mettre graduellement à la disposition des sociétaires des Caisses populaires et du public en général des assureurs-vie compétents.

Cours C.L.U. :

Plusieurs de nos représentants ont suivi avec succès leurs examens de 1^{re} et 2^e année.

Certificat national de compétence :

Concernant la qualité des services professionnels rendus par nos représentants, nous devons mentionner les noms de ceux qui se sont qualifiés pour l'obtention du certificat national de compétence :

MM. Pierre Hamel, Lucien Guay, Paul-E. Hudon, J.-Fernand Drolet, Paul Marchildon, Raymond Verret, Roger Baillargeon, Henri-Louis Roy, Marcel Desmarais, Méger Fiset, Gérard Lamothe, Jean-Claude Goulet.

Le certificat national de compétence est émis conjointement par l'Association des assureurs-vie du Canada, *The Canadian Life Officers Association* et *The Life Insurance Agency Management Association*. Pour l'obtenir, il faut que le représentant renouvelle dans la deuxième année, à 90% les affaires qu'il a mises en vigueur dans la première année de la police.

Honneur à Pierre Hamel :

Nos sincères félicitations à M. Pierre Hamel pour son élection au conseil d'administration de l'Association des assureurs-vie du Canada. C'est la première fois qu'un représentant de l'Assurance-Vie Desjardins atteint un si haut poste dans cette association professionnelle.

Un directeur des agences :

Le Service des agences a maintenant un directeur en la personne de M. Clément Gauthier, c.l.u., à qui nous souhaitons plein succès.

M. Jacques Martin, autrefois instructeur-gérant pour la région des Cantons de l'Est, a été permuté à ce service au siège social.

ASSURANCE-PRÊT ET ÉPARGNE

Voici quelques statistiques :

	1958	1957
Contrats en vigueur :		
Prêt.....	880	749
Prêt (avec invalidité).....	367	296
Épargne.....	458	371
Nombre de personnes assurées :		
Prêt.....	124,978	99,981
Épargne.....	411,730	399,062
Montant total des prêts et de l'épargne assuré :		
Prêt.....	\$214,340,814.	\$165,492,597.
Épargne.....	130,482,511.	102,459,107.
Montant de primes perçues :		
Prêt.....	\$1,435,072.84	\$1,137,246.04
Épargne.....	926,332.06	731,564.68
Montant des réclamations payées :		
Prêt.....	\$921,464.42	\$765,463.04
Épargne.....	375,804.55	273,975.87
Nombre de réclamations payées :		
Prêt.....	486	385
Prêt (avec invalidité).....	—	5
Épargne.....	1,202	1,003
Total.....	1,688	1,393

Travail des vérificateurs propagandistes :

Nos six vérificateurs propagandistes ont vérifié l'application de nos contrats dans 823 Caisses populaires.

Ils ont répondu à 127 demandes de visites et assisté à 98 assemblées conjointes ou générales.

Remerciements aux Caisses populaires de l'Ontario :

À plusieurs reprises, on m'a demandé de remercier les administrateurs et les sociétaires des Caisses populaires de l'Ontario pour l'accueil plus que sympathique qu'ils font à chaque année à nos vérificateurs propagandistes et surtout

pour la préférence et la confiance qu'ils accordent à l'Assurance-Vie Desjardins. Inutile de dire que nous faisons nôtres ces remerciements et que c'est avec fierté que nous les considérons de la famille. 53 Caisses populaires détiennent un contrat d'assurance-vie prêt et 43 d'assurance-vie épargne. Sans compter celles qui détiennent des contrats de sécurité sociale pour les employés et les administrateurs.

Publicité :

Nous avons réalisé une nouvelle affiche pour l'assurance-prêt. Nous regrettons de ne pas avoir encore réalisé un dépliant à l'intention des Caisses populaires sco-

lares, ce que nous espérons bien faire en 1959.

Nous profiterons des améliorations que nous apportons à nos contrats pour renouveler d'ici quelques semaines les affiches et dépliants de l'assurance-vie épargne.

Manuel d'instructions :

Sa rédaction est pratiquement terminée et il ne reste plus qu'à le faire imprimer.

Ristournes :

Nous les paierons dorénavant avec la fin de mai, ce qui permettra aux Caisses populaires dont l'année fiscale finit le 31, de les compter dans leurs revenus.

	1958	1957
Nombre de personnes décédées :		
Sexe masculin.....	1,166	898
Sexe féminin.....	332	312
Total.....	1,498	1,210
Nombre de réclamations refusées :		
Prêt.....	11	5
Prêt (invalidité).....	12	4
Épargne.....	18	19
Total.....	41	28
Causes de décès :		
Accidents.....	166	171
Cardio-rénales.....	576	512
Cancers.....	219	158
Pleuro-puomonaire.....	60	176
Cérébrales.....	75	67
Divers*.....	402	226
Total.....	1,498	1,210
Caisses populaires à qui nous avons payé plus de réclamations que de primes :		
	159	118

* Divers comprend 17 suicides.

Les montants :

	Primes	Réclamations†	Excédents
Prêt.....	\$267,769.82	\$506,733.74	\$238,963.92
Épargne.....	31,412.19	49,267.47	17,855.28

† Ces chiffres correspondent à 317 réclamations.

ASSURANCE DES ÉCOLIERS

Une nouvelle initiative de l'Assurance-Vie Desjardins en 1958.
Voici quelques chiffres datant du 31 décembre :

	Plan « A »	Plan « B »	Étudiants	Total
Nombre de contrats.	437		67	504
Nombre d'élèves....	35,445	27,163	6,382	68,990
Primes.....	\$45,748.00	\$102,225.00	\$27,202.00	\$175,175.00
Réclamations :				
Nombre.....	73	185	44	302
Montant payé.....	\$2,494.50	\$6,382.67	\$1,510.42	\$10,387.59
(Décès).....		\$1,000.00		\$1,000.00

Nous espérons bien doubler ces résultats en 1959. Pourquoi l'Assurance-Vie Desjardins n'assurerait pas tous les élèves de nos écoles et les étudiants de nos collèges ou couvents.

Nous disposons d'un service bien organisé. En plus d'un responsable, quatre représentants consacrent tout leur temps à rencontrer des commissions scolaires et à obtenir leur autorisation.

Ici, permettez-nous de faire appel aux administrateurs des Caisses populaires pour qu'ils suggèrent aux commissions scolaires de leur localité et aux supérieurs

de collège ou de couvents de favoriser l'Assurance-Vie Desjardins.

Entre nous, ça fait au-delà de 50 ans que les Caisses populaires financent les commissions scolaires et les maisons d'enseignement et il nous semble qu'il nous serait normal que l'Assurance-Vie Desjardins ait la préférence. La coopération, ça ne marche pas à sens unique et de temps en temps, il est bon de le dire à ceux qui ont une tendance à l'oublier.

Nous sommes en mesure d'offrir des plans aussi avantageux que d'autres et de donner un aussi bon service.

ASSURANCE COLLECTIVE ET FONDS DE PENSION

Nombre de contrats en vigueur :

	1958	1957
Fonds de pension :		
Avec les Caisses populaires.....	151	140
Autres.....	17	15
Total.....	168	155
Assurance collective :		
Avec les Caisses populaires.....	895	862
Autres.....	90	34
Total.....	985	896

P.S. — 2,789 employés sont assurés en vertu des 895 contrats ; 2,659 employés sont assurés en vertu des 90 contrats.

Assurance des administrateurs :

Les nombreuses demandes que nous avons reçues en si peu de temps démontrent que ce nouveau plan répondait à un désir.

243 Caisses populaires accordaient

déjà ce bénéfice aux 2,761 membres de leurs trois conseils au 31 décembre.

Avis :

Nous rappelons aux Caisses populaires combien nous sommes intéressés à étu-

dier tout projet sérieux de sécurité sociale pour des petites, moyennes et grosses entreprises.

DIVERS

Le personnel :

Au 31 décembre 1957, le personnel du siège social était de 42 employés et au 31 décembre 1958 de 67. Une augmentation de 25 nouveaux employés.

Siège social.....	67
Vérificateurs-propagandistes (ass- prêts et épargne).....	6
Représentants en assurance collec- tive.....	2
Représentants en assurance-acci- dent écoliers.....	4
Instructeurs-gérants.....	8
Représentants.....	47
Secrétaires des bureaux régionaux	10
Total.....	144

Agrandissement du siège social et bureau principal de Montréal :

Avec le développement de nos services, il nous a fallu agrandir l'espace du siège social. Voisin de l'édifice Desjardins, nous avons loué 2,919 pieds carrés, ce qui fait un total de 7,919 pieds carrés.

Conjointement avec la Société d'assurance, nous avons loué pour 5 ans l'espace occupé jusqu'à date par le ministère de l'Agriculture dans l'Édifice de la Caisse centrale Desjardins de Montréal.

Télétype :

Pour assurer un meilleur service à la région de Montréal, un télétype relie maintenant cette importante région avec le siège social.

Collaboration à l'enquête sur la famille canadienne-française :

L'Assurance-Vie Desjardins contribue financièrement à l'enquête sur la famille canadienne-française commandée par la Fédération des Caisses populaires Desjardins.

Permis pour le Nouveau-Brunswick :

Récemment, nous avons obtenu notre permis pour opérer dans le Nouveau-Brunswick, l'assurance des écoliers en particulier en a été la cause.

Demandes de l'Ouest canadien :

Depuis plusieurs mois, nous avons des demandes des provinces de l'Ouest canadien, en particulier de l'Alberta, du

Manitoba et de la Saskatchewan. Nous espérons bien, d'ici quelques temps, être en mesure de faire suite aux demandes de nos compatriotes de ces provinces.

Dixième anniversaire :

Nous célébrons cette année notre 10^e anniversaire d'opération.

Cet événement a déjà été souligné hier soir par la magnifique conférence du Père Émile Legault au collège de Lévis.

Pendant les mois d'avril et mai, nous convoquerons à 19 endroits différents les administrateurs des Caisses populaires et leurs employés, les assurés et le personnel externe de l'Assurance-Vie Desjardins pour leur faire rapport du travail accompli depuis 10 ans. Une telle initiative est inusitée dans les annales de l'assurance-vie et sera de nature à mieux faire connaître l'assurance-Vie Desjardins parmi les Caisses populaires et le public en général.

Juin marquera l'apogée de ces célébrations par la rencontre en famille des administrateurs et de tout le personnel.

Remerciements :

Nous remercions tous ceux qui ont collaboré au succès de l'Assurance-Vie Desjardins, en particulier les administrateurs et les employés des Caisses populaires le personnel interne et externe de l'Assurance-Vie Desjardins. Jamais il aurait été possible de construire un tel édifice financier s'il n'avait pas eu cet efficace esprit de coopération qui caractérise si bien les Caisses populaires.

CONCLUSION

Mes chers amis, j'arrête ici, convaincu que vous êtes satisfaits des résultats

obtenus. Devant de tels chiffres et une année aussi remplie, tirer des conclusions serait superflu.

Le seul point que vous me permettez de souligner c'est d'affirmer que l'Assurance-Vie Desjardins doit être administrée aussi bien que n'importe quelle autre institution financière mais qu'elle se doit d'être humaine où il fait bon de vivre et de faire affaires avec elle.

◆ ◆ ◆

« Les dettes sont inexorables et fixes. »
— BALZAC

◆ ◆ ◆

« Soyez plutôt maçon, si c'est votre talent. »
— BOILEAU

Les prix fermiers des produits agricoles

L'INDICE des prix fermiers des produits agricoles au Canada (1935-1939 = 100) a été estimé à 241.7 en janvier, avance de 3.1 sur les 238.6 (rectifiés) de décembre. Les hausses des bestiaux et des pommes de terre ont plus que contrebalancé les baisses de la volaille et des œufs.

Voici par province les indices

de janvier (ceux de décembre entre parenthèses): île du Prince-Édouard, 191.4 (195.3); Nouvelle-Écosse, 220.5 (214.2); Nouveau-Brunswick, 213 (214.1); Québec, 274 (270.6); Ontario, 271.3 (265.9); Manitoba, 231.5 (227); Saskatchewan, 202.8 (200.3); Alberta, 225.7 (225.1); et Colombie canadienne, 265.8 (264.6).

BILLET

(Suite de la page 62)

À la suite de leurs parents et de leurs éducateurs, les écoliers sont en train d'apprendre, de façon extrêmement pratique, que l'ordre dans le portefeuille amène l'ordre dans le cœur et dans la tête...

Et c'est tout de suite qu'il faut apprendre cette vérité.

Attendre à demain ?

Il serait peut-être trop tard.

JOS. TURMEL

Recettes budgétaires du gouvernement canadien

Année financière	Impôt sur le revenu des particuliers	Impôt sur le revenu des compagnies	Droits de succession	Droits de douane	Droits et taxes d'accise	Autres recettes	Recettes budgétaires totales
1948-1949	\$762,600,000.	\$536,800,000.	\$25,500,000.	\$223,000,000.	\$840,800,000.	\$382,700,000.	\$2,771,400,000.
1949-1950	621,900,000.	601,400,000.	29,900,000.	225,900,000.	792,000,000.	309,000,000.	2,580,100,000.
1950-1951	652,300,000.	809,300,000.	33,600,000.	295,700,000.	927,700,000.	393,900,000.	3,112,500,000.
1951-1952	975,700,000.	1,133,000,000.	38,200,000.	346,400,000.	1,103,900,000.	383,700,000.	3,980,900,000.
1952-1953	1,180,000,000.	1,240,100,000.	38,100,000.	389,400,000.	1,083,300,000.	429,900,000.	4,360,800,000.
1953-1954	1,187,600,000.	1,191,200,000.	39,100,000.	407,300,000.	1,100,000,000.	461,100,000.	4,396,300,000.
1954-1955	1,183,500,000.	1,020,600,000.	44,800,000.	397,200,000.	1,050,700,000.	426,700,000.	4,123,500,000.
1955-1956	1,185,600,000.	1,027,700,000.	66,600,000.	481,200,000.	1,151,600,000.	487,300,000.	4,400,000,000.
1956-1957	1,400,400,000.	1,268,300,000.	79,700,000.	549,100,000.	1,255,700,000.	553,300,000.	5,106,500,000.
1957-1958	1,499,800,000.	1,234,800,000.	71,600,000.	498,100,000.	1,252,700,000.	491,800,000.	5,048,800,000.

Préparons l'avenir

LE gaspillage insensé que l'on fait du temps, de la santé, de l'intelligence et de l'argent a atteint un niveau alarmant au Canada et dans les contrées de l'Amérique du nord.

Que voyons nous ?

Des semaines de travail de plus en plus courtes, laissant des heures de loisirs de plus en plus longues et dont on ne sait que faire !

Temps libre, gaspillé en pure perte à flâner dans les restaurants, les grills, au coin des rues, dans les tavernes, etc. . . ., à la recherche de plaisirs parfois honnêtes et bienfaisants, souvent douteux, lorsqu'ils ne sont pas franchement mauvais.

Quel en est le résultat ?

Une jeunesse blasée, ayant goûté à tous les plaisirs, assoiffée de désirs toujours plus intenses mais jamais rassasiée. L'on voudrait vivre 50 ans en un seul jour. Pour y arriver, on coupe sur le temps nécessaire au repos ; les soirées se font doubles, la deuxième partie débutant au milieu de la nuit, pour se terminer aux petites heures du matin.

Gaspillage de forces vives, résultant en une santé délabrée, sanatoriums remplis de ces jeunes vies fortement ébranlées sinon perdues irrémédiablement par l'abus des loisirs employés à festoyer, à danser, à s'amuser. Corps fracassés, gisant sur le bord de la route au retour d'agapes bruyantes en fins de semaine. Quel triste spectacle !

Si nos jeunes et même nos moins jeunes comprenaient que vivre toute une vie en un seul jour est une chose impossible, ils s'évitent bien des déboires et des peines parfois cuisantes.

Écoutez tel travailleur de ville ou de campagne s'écrier entre deux verres de bière : « Ce sont ces maudits immigrants qui viennent prendre nos places ! »

Ces places . . . les voulez-vous réellement ?

Que faites-vous pour les mériter ?

À voir un grand nombre de nos Canadiens, l'on est à même de douter qu'ils y tiennent à ces « places » ! Aussitôt le travail journalier terminé, l'on s'empresse de s'entasser dans les restaurants, les cinémas, les arènes où l'on y perd son temps et son argent.

Durant ce temps, une infime partie de nos travailleurs, parmi les plus sensés, s'assoient à certains pupitres d'écoles du soir et cherchent sérieusement à se qua-

lifier à les occuper ces « places » que dans certains milieux l'on accuse les immigrants de nous voler.

Cette minorité ne se plaint pas ; elle ne trouve pas le temps trop long ; elle n'est pas désabusée, . . . elle se prépare et . . . elle réussit.

Combien de talents se perdent par peur de l'effort !

Dans un jeune pays, riche comme le Canada, il est navrant de constater le nombre immense des nôtres qui demeurent de perpétuels porteurs d'eau, faute de

M. Émile Plante, de Boker (Shefford), roi du sirop d'érable en 1958 . . .



volonté et de jugement suffisants pour poser le geste nécessaire qui leur procurerait, sinon les plus hauts postes, au moins, une situation enviable.

N'oubliez pas, jeunes gens et jeunes filles d'aujourd'hui, que vous devrez rendre compte un jour à la Providence qui vous les a donnés, des talents que vous n'aurez pas fait fructifier !

Ce problème des loisirs a atteint un point critique dans la plupart des municipalités.

Il n'existerait pas à ce point, si l'on se donnait la peine, chez les jeunes et les moins jeunes, d'exploiter à leur maximum les facilités d'avancement offertes par nos écoles de tous genres.

En utilisant ces possibilités d'avancement, l'on réduirait du même coup les sommes énormes que nos municipalités doivent présentement consacrer à la construction et au maintien de centres de loisirs organisés. L'argent

gaspillé par nos désœuvrés à « tuer le temps » servirait à relever le niveau intellectuel et moral d'une foule de nôtres.

L'époque est révolue où l'on pouvait se contenter de porter le titre de « journalier ». Il faut aujourd'hui et il faudra de plus en plus posséder, en outre d'une instruction de base solide, des connaissances générales de plus en plus étendues.

L'homme de demain devra, pour pouvoir survivre, être en mesure de travailler sur plusieurs plans, et il devient de plus en plus nécessaire pour chacun d'élargir ses horizons.

L'activité humaine ne peut plus se confiner à l'exercice exclusif d'un métier ou d'une profession. L'homme et la femme d'aujourd'hui sont dans l'obligation de participer à la vie communautaire plus que jamais. Le confort du chez-soi n'est plus suffisant dans notre société mo-

derne ; la vie en commun a des exigences qui doivent être satisfaites.

Le mercantilisme guette toutes les occasions d'attirer à lui les forces vives et les sous péniblement gagnés par nos travailleurs.

Il faut, de toute nécessité, que notre population se prépare à employer sainement et profitablement ses loisirs ; sinon, ce sera tôt ou tard l'anarchie. La fin tragique de la Rome de César menace notre société et tous nous devons réagir de façon positive en préparant notre avenir par la mise en œuvre de tous les moyens dont nous disposons pour nous assurer une meilleure formation et acquérir le plus de connaissances possibles.

RAYMOND LACASSE,
gérant.

Sainte-Hénédiène (Dorchester).

Prêts à l'habitation familiale

LES Caisses populaires Desjardins ont fait 12,736 prêts pour l'habitation familiale pour un montant de \$65,135,-811.04, au 31 décembre 1958. Il s'agit ici uniquement des prêts qui bénéficient d'une ristourne d'intérêt accordée aux emprunteurs en vertu de notre loi provinciale d'aide à l'habitation familiale pour les encourager à posséder leur maison bien à eux, à devenir propriétaire de leur « chez soi ».

En la seule année 1958, le montant des prêts faits par nos Caisses populaires et bénéficiant de cette assistance financière du gouvernement provincial sous forme de ristourne ou rabais d'intérêt, était de \$10,105,455.

Le montant d'intérêt remis par le Service provincial de l'habitation familiale rattaché à l'Office du crédit agricole du Québec s'élevait à \$5,800,931. pour les prêts faits par les Caisses populaires au 31 décembre 1958.

Autant d'intérêts que n'ont pas à payer les emprunteurs. Et cette réduction d'intérêt qui peut représenter plus de \$1,200. par prêt, selon l'importance du prêt, a certes permis à bon nombre de nos foyers de se faire construire une maison bien à eux. C'est-à-dire que pour bien des foyers, sans cette réduction d'intérêt, il leur eût été impossible de se faire construire une maison, leurs revenus et leurs charges familiales ne leur permettant d'honorer qu'une remise mensuelle plutôt réduite, rapprochant le coût du loyer ordinaire.

Les Caisses populaires Desjardins font de leur mieux pour aider les foyers à revenus modiques à se procurer une maison qui contribue au bonheur familial et à la bonne éducation des enfants. N'est-ce pas là un objectif social qui en vaut bien d'autres ?

Qui peut décemment reprocher aux Caisses populaires Desjardins de faire des prêts hypothécaires pour assurer la sécurité familiale et favoriser la mission éducatrice des foyers ?

PAUL-ÉMILE CHARRON

TABLE D'INTÉRÊT À 2¼ ET 2¾% PAR ANNÉE

- À la demande de quelques Caisses populaires, nous avons préparé des cartes d'intérêt trimestriel à 2¼ et 2¾% par année.
- Si vous êtes intéressés à vous procurer de ces cartes, elles sont disponibles à notre comptoir de papeterie au prix de \$0.15 l'unité.

Le message du Père Legault

MARDI, le 10 mars 1959, les délégués des Caisses populaires Desjardins, réunis à Lévis à l'occasion des assemblées annuelles de la Société d'assurance des Caisses populaires et de l'Assurance-Vie Desjardins, s'assemblent dans le vaste auditorium du collège de Lévis pour entendre l'apôtre de la promotion du laïcat, le Révérend Père Émile Legault, c.s.c.

La réunion est sous la présidence conjointe du notaire J.-A. Plourde, président de la Société d'assurance des Caisses populaires et de l'honorable Cyrille

Vaillancourt, président de l'Assurance-Vie Desjardins. On y remarque la présence de la plupart des dirigeants du mouvement des Caisses populaires Desjardins de la province de Québec et de quelques-uns des Caisses populaires françaises de l'Ontario. Pour cette première manifestation à l'occasion du dixième anniversaire de l'Assurance-Vie Desjardins, les autorités civiles et religieuses de la région de Lévis, les représentants de divers corps publics, de clubs sociaux et d'institutions d'assurance sur la vie s'étaient joints à la grande famille des Caisses populaires.

Même si tous connaissent la personnalité de notre distingué conférencier par la radio, la télévision et ses ouvrages nombreux, nous sommes reconnaissants au notaire J.-A. Plourde de nous rap-

peler en détail la carrière étonnément féconde en réalisations du Révérend Père qui, depuis quelques années, fait partie de notre vie familiale par ses présences hebdomadaires d'*Eaux vives* et d'*Un Père avait deux fils*. Qu'il nous suffise de rappeler sa collaboration au mouvement de la Jeunesse étudiante catholique dont il fut le premier rédacteur du journal et l'assistant-aumônier général pendant un an ; la fondation des Compagnons de St-Laurent qui nous a valu des représentations théâtrales d'excellente qualité et qui a contribué à la formation de la plupart de nos meilleurs comédiens ; qu'en 1951 le gouvernement de la République française reconnaissait les mérites du Père Legault lorsque le regretté Louis Juvet lui décernait les palmes académiques ;



que la Société royale du Canada lui faisait récemment l'honneur insigne de l'admettre parmi ses membres.

Avant de nous dire comment pour nous, administrateurs, employés, sociétaires des Caisses populaires l'argent doit avoir une âme, le Père Legault insiste d'abord sur l'événement majeur de l'Église contemporaine : la promotion du laïc ! « Depuis le moyen âge, l'Église, dans la pensée de plusieurs, c'était le clergé et les moines et les moniales — les porteurs de robes en général. — Le laïc était réduit à un numéro anonyme dans la nef, vaguement resquilleur de la grâce, sans droit

comme sans responsabilité, adulte sur tous les plans sauf sur le plan ecclésial. Mais des papes tels que Pie XI, Pie XII et Jean XXIII ont redonné au laïc la place qu'il avait perdue au cours des temps. Aujourd'hui, nous avons redécouvert que le laïc est de l'Église, que le laïc c'est l'Église, que l'Église n'est pas une formation étrangère, mais la conscription de tous les baptisés pour une grande aventure communautaire.

« Saint Augustin disait : « Je suis chrétien avec vous, je suis évêque pour vous. » Le rôle de la hiérarchie dans l'Église est de gouverner et de conserver la

doctrine : elle doit entretenir les canaux de la grâce. Le rôle des prêtres est d'administrer les sacrements, de prêcher l'Évangile. Mais ni le rôle de la hiérarchie, ni celui des prêtres ne peut remplacer celui des laïques : l'intégration du spirituel dans le charnel, vivre selon l'Évangile dans la vie de tous les jours, montrer tous les jours que l'on a redécouvert le Christ. « Ce n'est pas une condition subordonnée qui fait des prolétaires, mais c'est le fait d'être dans une société avec le sentiment de n'en être pas un membre actif et un ayant droit. » Cette prise de conscience par des laïques de plus en plus nombreux donne l'impression que nous arrivons à la maturité du christianisme. (Guy de Lanaudière.)

« Le baptême nous fait vivants de la vie même de Dieu et nous donne une créance authentique sur le ciel. Par notre vocation universelle de baptisés, nous sommes appelés à donner une réponse d'amour à l'initiative amoureuse de Dieu. « Tu aimeras le Seigneur ton Dieu. » Il n'y a pas de vocation au rabais : toutes nous convoquent à l'absolu ! Il faut, toutes nuances gardées, autant de densité spirituelle pour réussir sa vie conjugale que pour réussir sa vie sacerdotale ou religieuse. Il faut toujours avoir présente à l'esprit pour lui donner une formulation concrète, la transcendance pour les gens mariés de la vocation à la vie conjugale sur toute autre forme d'activité sociale. Toute autre forme d'activité garde son importance... subsidiaire. Il y a de nos jours grand danger d'oublier cette transcendance au profit de la profession ou du métier. »

Après ce premier message communiqué avec un enthousiasme débordant, notre distingué conférencier nous dit que si l'argent est un mauvais maître il peut être un excellent serviteur et que, de cette façon, il peut avoir une âme. Laissons le parler ;

« Vous êtes des administrateurs de Caisses populaires. Vous avez à manipuler de l'argent, à le faire fructifier, à le faire servir pour le mieux être de la communauté.

« Au printemps de la vie... »

(Photo : Service de Ciné-photographie.)



À première vue, un travail très temporel, plus ou moins menacé par le matérialisme. Et vous êtes turlupinés, intrigués, plus ou moins tranquilles par cette condamnation implicite de l'argent qui court sous la lettre de l'Évangile. Ce que le Christ a maudit, c'est l'attachement nerveux à l'argent, c'est sa puissance de dessèchement. Mais c'est aussi lui qui a dit : « Rendez à César ce qui appartient à César. » L'argent est un mauvais maître, mais c'est un moyen nécessaire, dans le contexte sociologique actuel, de contribuer au plan de Dieu. Et quand on en prend conscience, on donne une dimension supplémentaire à l'argent, si vous voulez on donne une âme à l'argent.

« La fondation des Caisses populaires par le commandeur Desjardins a été un geste éminemment chrétien, je veux dire apostolique. Ventre affamé n'a pas d'oreilles. Il est fort hasardeux de prêcher la vertu à celui qui a faim... Saint Thomas disait : « Il faut un minimum d'aisance pour pratiquer la vertu. » L'originalité de notre temps et la nouveauté de notre temps, c'est d'en être arrivé à une civilisation où il est concevable d'organiser une société où personne n'ait plus faim, où personne ne soit nu. Le mot d'Henri IV, explosif et impossible pour son temps : « Je voudrais que chaque Français put, chaque dimanche, mettre la poule au pot », fut une utopie parce qu'on vivait alors dans une économie de besoin. Mais nous en sommes arrivés à une économie d'abondance et nous pourrions éliminer la pauvreté sordide, la misère, si tous les hommes étaient vertueux, en particulier si tous les hommes pratiquaient la justice : le surplus ne m'appartient pas... et la charité : ce que vous avez fait au plus petit d'entre les miens, c'est à moi que vous l'avez fait. Si tous les chrétiens avaient été conscients des exigences de leur foi, le communisme n'existerait pas. Il faudrait que les chefs d'État arrêtent de brûler le blé alors qu'il existe de nombreux pays sous alimentés et qu'au lieu de consacrer des milliards à cons-

truire des engins de destruction qui deviennent très vite désuets, ils organisent une croisade mondiale contre la misère. »

Après ce tour d'horizon mondial, le Père Legault revient ensuite aux Caisses populaires. « Le geste du commandeur Desjardins était apostolique et chrétien, parce qu'il allait permettre à des chrétiens de mettre l'argent, leur surplus d'argent au service du bien commun. Dans le contexte de notre civilisation d'abondance, celui qui veut être fidèle à la parole du Christ : nourrir les affamés, vêtir ceux qui sont nus, doit avant tout agir sur le plan social : pour lui, l'organisation humaine de la communauté devient l'article principal. » Puis, s'adressant aux administrateurs des Caisses populaires, il leur donne les conseils suivants : « Vous n'êtes pas une entreprise capitaliste qui doit montrer chaque année, *mordicus*, des profits fulgurants, vous êtes un service chrétien. Vous devez compter férocement sur la Providence et faire confiance à Dieu, ce qui admet une marge d'insécurité, autrement, vous vous assimilerez à certaines maisons de prêts usurières ou à une banque traditionnelle ; vous êtes mieux que cela. Votre tâche ne consiste pas seulement à administrer et à prêter, mais à éduquer vos gens, qui sont victimes de la publicité : confort, confort, confort. Louis XIV habitait un palais, mais il était moins bien chauffé que la plupart des ouvriers de chez nous. Vous devez mettre vos gens en garde contre le matérialisme pratique et prêcher le retour à la vie simple. Vous devez donner à chacun de vos sociétaires la hantise d'une maison à lui, de l'instruction de ses enfants, de leur établissement. Vous devez favoriser le règlement des problèmes de discordes conjugales. Vous devez susciter les Caisses d'établissement pour les futurs mariés. Vous devez enseigner la prévoyance comme vous le faites à la T.V. avec *Joindre les deux bouts*. Saint Luc disait : « Lequel d'entre vous, s'il veut bâtir une tour, ne s'assied d'abord pour calculer la dépense et voir s'il a

de quoi l'achever, de peur qu'après avoir établi les fondements, il ne puisse l'achever. » La perfection chrétienne allie la confiance en Dieu et l'usage des moyens d'action humains. Un père de famille disait : « La Providence se lève toujours avant le soleil, mais j'ai un crayon et je calcule » : une vie de foi alliée à la prudence.

Le Père Legault termine en souhaitant qu'au jour de la grande comparution, le Christ, qui était venu à nous sur la terre sous le manteau des pauvres et des miséreux, puisse nous dire : « J'avais besoin d'une maison et vous m'avez aidé à la construire ; j'avais une femme malade et vous m'avez aidé à la soigner ; j'avais des comptes en souffrance qui m'empêchaient de dormir et de prier librement et vous m'avez soulagé. Venez à moi, ce que vous avez fait au plus petit d'entre les miens... »

M. Gérard Barbin, directeur des relations extérieures de l'Assurance-Vie Desjardins et qui agissait comme maître de cérémonies, invita l'honorable Cyrille Vaillancourt, disciple du commandeur Desjardins, à remercier le conférencier. Le commandeur Vaillancourt nous définit l'épargne humanisée et nous cita quelques exemples pour illustrer sa pensée. Il se fit ensuite un interprète habile et plein d'autorité, que lui confèrent ses nombreuses œuvres tant sur le plan coopératif que sur le plan social et charitable, pour exprimer au Père Legault notre reconnaissance et notre désir de faire toujours davantage pour le mieux-être de la communauté.

Tous chantèrent *Ô Canada!*

PAUL-E. PLANTE

Vous voulez joindre
les deux bouts ?

Faites votre budget !

Règles pratiques de succès

QUELQUES jours d'arrêt, bien involontaire, m'ont permis de faire une visite dans mes tiroirs : quel voyage !!!

J'y ai fait toutes sortes de découvertes à travers un tas de papiers conservés « pour plus tard ». Dans tout ce fatras, j'y ai retrouvé le vieux maître d'école que je croyais mort... depuis longtemps.

Relisons ces notes éparses, copiées il y a une trentaine d'années à l'un de mes élèves d'alors.

— « L'économie est elle-même un grand revenu. » — CICÉRON.

— « Ne soyez pas seulement bon, soyez bon à quelque chose. » — THOREAU.

— Conservez votre santé par des habitudes régulières et rangées.

— Ne craignez jamais de dire non. Tout homme digne de réussir doit avoir la fermeté d'affirmer son droit.

— Rappelez-vous que les efforts constants, sérieux, mènent seuls à la fortune et aux positions élevées.

— N'ayez pas honte du travail, car c'est une des conditions de votre existence. Il n'y a pas un criminel qui ne doive son méfait à une heure de fainéantise.

— Ne convoitez pas ce qui appartient à autrui.

— Souvenez-vous que le temps c'est de l'argent.

— À votre labeur et à votre économie, ajoutez la confiance en vous-même. N'acceptez pas trop d'avis, pensez par vous-même. L'indépendance donnera de la vigueur et de l'inspiration à vos travaux.

— Ne soyez pas égoïste. Ne songer qu'à soi-même est le plus bas des vices et la source d'une douzaine d'autres. L'égoïste approche un sou tellement près de son œil qu'il ne voit pas la piastre qui est derrière.

— N'oubliez jamais une faveur, parce que l'ingratitude est une bassesse qui montre un caractère abject.

— S'il est une chose sur cette terre que l'on aime et que l'on admire par-dessus toute autre, c'est un homme brave — c'est un homme qui ose regarder le diable en pleine face et qui lui dit qu'il est le diable.

Ces formules répétées de temps en temps, et ajoutées à quelques autres, m'ont paru heureuses. À distance, j'ai constaté que les jeunes d'alors, devenus des hommes de quarante ans et qui ont mis en pratique ces règles de vie, ont obtenu du succès.

Sans être riches, ils sont devenus propriétaires, bons citoyens sur lesquels les chefs comptent.

Ce qui a été vrai hier, ne le serait-il plus en 1959 ?

Si nous avons besoin de chefs, les soldats sont nécessaires aussi. Il faut former les uns et les autres. C'est un travail long, pénible parfois : immédiatement il décourage ceux qui s'y donnent. Il faut laisser le temps au temps qui se charge, avec l'aide de Dieu, de faire fructifier la semence jetée en bonne terre. Et il y a partout de la bonne terre, chez vous comme ailleurs.

JOS. TURMEL

L'industrie minière de l'argent, du plomb et du zinc

LA valeur marchande brute des livraisons des entreprises s'adonnant à la prospection et à l'exploitation des minerais d'argent, de plomb et de zinc est tombée de 31% en 1957 (\$59,485,000 contre \$86,604,000 un an plus tôt), d'après le rapport du Bureau fédéral de la statistique sur cette industrie. Le nombre d'établissements a baissé de 96 à 83, le nombre d'employés de 6,338 à 5,844, et les traitements et salaires de \$27,253,000. à \$26,257,000. Les fournitures de

traitement ont coûté plus cher (\$11,360,000. contre \$8,216,000.).

L'extraction des minerais est tombée en 1957 à 6,715,000 tonnes (7,651,000 en 1956) et les minerais traités, à 6,667,000 (7,637,000). Voici la quantité des concentrés obtenus en 1957 : plomb, 242,300 tonnes (239,300 en 1956) ; zinc, 610,200 tonnes (617,200) ; pyrite, 240,400 tonnes (267,400) ; cuivre et cuproplomb, 32,200 tonnes (37,400) ; et précipités et autres, 2,600 tonnes (621).

Les stocks de beurre ont augmenté mais ceux de fromage ont diminué

LES stocks de beurre de fabrique, de poudre de lait écrémé, d'œufs et de volaille ont été, le 1^{er} mars de cette année, plus élevés que ceux d'un an plus tôt, mais les stocks de fromage cheddar et de lait entier évaporé ont été moindres. Voici ces stocks, le 1^{er} mars : beurre de

fabrique, 70,879,000 (46,746,000 un an plus tôt) livres : fromage cheddar, 38,891,000 (44,629,000) ; lait entier évaporé, 26,017,000 (26,776,000) ; poudre de lait écrémé, 71,032,000 (42,172,000) ; œufs, 190,000 (165,000) caisses ; et volaille, 40,055,000 (27,972,000) livres.

Principales statistiques de l'année 1958

L'ANNÉE 1958 fut une bonne année pour les Caisses populaires Desjardins affiliées à la Fédération de Québec.

Au cours de la dernière année, en effet, leur actif total est passé de \$504,654,000. à \$578,454,000. soit une augmentation de \$73,800,000. ou 14.6% de l'actif détenu au 31 décembre 1957. Le premier semestre nous avait apporté une augmentation record de \$45,667,000 ; le deuxième semestre fut lui-même excellent quoique légèrement inférieur au deuxième semestre de l'année 1955. L'année entière s'est terminée avec une augmentation record de \$73,800,000.

L'année 1958 fut non seulement une année d'économie mais aussi une année d'entraide. Durant cette année, les Caisses populaires affiliées ont effectués 91,065 prêts sur reconnaissance de dette pour une valeur totale de \$51,500,000. et 20,535 prêts sur hypothèques pour une valeur totale de \$78,200,000. Les Caisses populaires ont donc rendu service en ce domaine du crédit à au-delà de 111,000 personnes soit plus de 1 sociétaire sur 10. La valeur totale de l'argent prêté au cours de l'année 1958 est \$129,700,000.

Mais ce ne sont là que les prêts effectués au cours de 1958 ; d'autres prêts avaient été faits antérieurement et n'étaient pas encore remboursés complètement.

C'est pourquoi le solde des prêts au 31 décembre 1958 est évidemment beaucoup plus élevé que les prêts consentis au cours de cette même année. À la fin de l'année 1958, en effet, 91,300 sociétaires devaient \$41,631,000. aux Caisses populaires en remboursement de petits prêts tandis que 62,740 sociétaires devaient \$210,377,000. en prêts hypothécaires.

Des chiffres de l'année 1958, nous pouvons tirer également les moyennes suivantes : la moyenne en valeur des prêts sur reconnaissance de dette est de \$564.10 et

la durée moyenne de ces prêts est de 11.2 mois. Les prêts sur hypothèques ont une valeur

moyenne de \$3,808.24 et une durée moyenne de 56.1 mois ou 4 ans 8 mois.

ACTIF DES CAISSES POPULAIRES AU 31 DÉCEMBRE 1958

Unions	Actif au 31 décembre 1958	Augmentations au cours de l'année	
		1957	1958
Trois-Rivières.....	\$81,585,254.57	\$ 5,327,572.95	\$9,278,317.62
Québec.....	168,533,521.23	7,396,312.36	15,207,606.87
Montréal.....	208,860,330.99	23,797,139.47	35,180,578.52
Gaspé.....	5,396,101.00	392,615.40	505,091.60
Sherbrooke.....	25,690,021.80	1,376,065.85	2,869,300.95
Rimouski.....	17,961,351.14	778,046.49	965,177.65
Chicoutimi.....	21,322,134.15	1,044,968.77	1,627,585.38
Ouest-québécois.....	2,381,454.73	42,088.28	109,031.26
Saint-Hyacinthe.....	27,742,684.50	2,886,786.78	4,680,359.72
Joliette.....	18,981,265.59	1,591,582.99	3,376,655.60
Total.....	\$578,454,119.70	\$44,633,179.34	\$73,799,705.17

AUGMENTATIONS D'ACTIF AU COURS DES 10 DERNIÈRES ANNÉES

Année	1 ^{er} semestre	2 ^e semestre	Total
1949.....	\$ 9,623,000.	\$ 2,947,000.	\$ 12,570,000.
1950.....	7,176,000.	8,153,000.	15,329,000.
1951.....	13,775,000.	15,555,000.	29,330,000.
1952.....	17,324,000.	17,713,000.	35,037,000.
1953.....	17,617,000.	9,630,000.	27,247,000.
1954.....	17,497,000.	12,637,000.	30,134,000.
1955.....	27,992,000.	28,654,000.	56,646,000.
1956.....	38,004,000.	19,909,000.	57,913,000.
1957.....	19,315,000.	25,118,000.	44,433,000.
1958.....	45,667,000.	28,133,000.	73,800,000.
Augmentation depuis 10 ans.....	\$213,990,000.	\$168,449,000.	\$382,439,000.

PRÊTS EFFECTUÉS AU COURS DE L'ANNÉE 1958

	Nombre	Valeur
Sur reconnaissance de dette.....	91,065	\$ 51,500,000.
Sur hypothèques.....	20,535	78,200,000.
Totaux.....	111,600	\$129,700,000.

« On juge de l'aptitude
d'un homme à faire de
grandes choses par
l'attention qu'il
apporte aux plus
petites. »

TACITE

